



PICK'INFOS

Avril 2024

Compte-rendu municipal - Informations mairie, associations, diverses

Mairie de BESSENAY

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 13h30 - 18h30

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30



mairie@mairie-bessenay.fr

Tél : 04 74 70 80 07

www.mairie-bessenay.fr

Facebook : Bessenay le village qui d'étonne

Bienvenue au Jardin Des Cherry'Bins !

Cette association, qui a ouvert ses portes en Mars 2023, regroupe actuellement sept assistantes maternelles, et deux nouvelles collègues rejoindront l'équipe dans les prochains mois.

Le principal objectif de notre accueil est de promouvoir la socialisation et l'éveil des enfants par diverses activités culturelles et artistiques.

Nous nous retrouvons une fois dans la semaine, le jeudi ou le vendredi matin, à la salle du Trapèze, avec un maximum de 12 enfants. Ces échanges par petits groupes favorisent l'initiation des enfants à la vie collective avant leur entrée à l'école maternelle tout en permettant aux professionnelles de la petite enfance de ne pas se retrouver dans l'isolement. Différents jouets et jeux collectifs sont mis à la disposition des enfants. Nous leur proposons des expériences pour développer leur créativité et leurs circuits psychomoteurs, comme par exemple parler avec un mot et un signe, s'exercer à la construction avec du sable magique, et bien d'autres activités encore. Bien entendu, nous veillons toujours à ce que ces activités soient pratiquées dans un cadre sécurisé et sous notre attention bienveillante. Nous avons également à notre disposition un espace repos afin de respecter le temps de sommeil de chaque enfant accueilli.

Par ailleurs, notre association permet également de faire valoir la qualité du travail d'accueil des assistantes maternelles de la commune de Bessenay en tant que professionnelles de la petite enfance, tout en respectant le rythme de l'enfant.

Au " Jardin Des Cherry'Bins ", nous recommandons à l'équipe d'accompagner l'enfant en respectant ses envies de découvertes, en privilégiant la dimension ludique sans attente de résultat, et en acceptant ses besoins d'inactivité et de rêverie propices à son développement. Un jardin pour s'épanouir et pour bien grandir !



L'équipe du bureau de l'association de gauche à droite: Corinne Gouttebroze, Andréa Amédée, Patricia Boiza Gonzalez, Véronick Sanso

A l'occasion, nous acceptons volontiers les dons de jouets, livres ou autres pour filles ou garçons de 0 à 3 ans, en bon état. Prenez contact avec la présidente Véronick Sanso au 06 65 63 76 69.

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 02 Avril 2024

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, FERRIERE, LOMBARD, HYVERNAT, BLANC, BRENIER, NAILI, CROCI, DELPEUX, DESFARGES, FOUILLET, ARQUILLERE, PINET, TULOUP, MALIGEAY, VICENTE

Excusés avec pouvoir : Monsieur PIRAUD (pouvoir à F. DELPEUX)

La séance est ouverte à 19 h 30 par Karine FOREST, Maire.

Karim NAILI est nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 04/2024DE01 : Approbation du Compte Administratif 2023

Daniel Lombard rappelle au conseil municipal la commission générale en date du 19 mars au cours de laquelle l'ensemble des chiffres des comptes 2023 et du budget primitif 2024 a été présenté.

Le compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal présente un déficit global de clôture de - 376 322,26 € qui se décompose comme suit :

- excédent de fonctionnement : 162 249,82€,
- déficit d'investissement : - 538 572,08 €.

Le compte administratif est accepté à l'unanimité.

Arrivée de Carole FOUILLET

Délibération n° 04/2024DE02 : Approbation du Compte de Gestion 2023

Après avoir entendu et voté le compte administratif de l'exercice 2023, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité avec un excédent cumulé de 227 243,57 € en section de fonctionnement et un déficit de - 159 181,36 € en section d'investissement.

Délibération n° 04/2024DE03 : Affectation du résultat 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2023 proposée ainsi qu'il suit :

* l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élevant à 227 243,57 € sera intégralement affecté à la section d'investissement, article 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »,

* le déficit d'investissement de l'exercice 2023 s'élevant à - 159 181,36 € sera affecté à la section d'investissement, article 001 « solde d'exécution reporté ».

Délibération n° 04/2024DE04 : Vote des taux

Il est rappelé que les taux des taxes n'ont pas augmenté sur la commune depuis 2017. Une augmentation des taxes d'un point représenterait un gain de 23 000 € pour la commune ; le conseil municipal approuve à l'unanimité l'augmentation des différentes taxes qui s'établiront donc comme suit pour 2024 :

- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres : 13,36 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,32 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,58 %

Délibération n° 04/2024DE05 : Subventions aux associations

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les subventions aux associations proposées ainsi qu'il suit :

SLEA	99 201 €	Multi accueil « Les Griottes » : délégation de service public
Restos du Cœur	250 €	
APHRA	250 €	
Secours Populaire L'Arbresle	250 €	
Secours Catholique L'Arbresle	250 €	
Secours exceptionnel	250 €	A définir
Comité des Fêtes	3500 €	Feu d'artifice fête villageoise
Conseil de Parents d'Elèves	280 €	Participation aux prix CM2
Coopérative scolaire, Noël	800 €	100 € par classe + classe IME
Voyage scolaire et JO	4550 €	Classe de neige + journée aux jeux paralympiques
USEP	300 €	Sport 3 classes de l'école
Nuit du conte	100 €	Conteur bibliothèque + nuit du conte
Association Béchamel	600 €	Fête de la Musique
Echo des Vallons	300 €	
Asso. personnel communal	1 200 €	
ADMR	8 080 €	Soutien à l'achat des locaux

Délibération n° 04/2024DE06 : Vote du Budget Primitif 2024

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement à 1 805 663 € et en section d'investissement à 1 616 563,37 €. Il est approuvé par 18 voix pour et 1 abstention (J. MALIGEAY).

Délibération n° 04/2024DE07 : Tableau des effectifs

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le tableau des effectifs suivant :

Catégorie	Cadre d'Emploi	Effectif	Vacant/pourvu
A	Attaché territorial	2	1 pourvu/1 vacant
B	Rédacteur	1	pourvu
C	Adjoint Administratif	2	pourvus
	TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	5	
C	Agent de maîtrise	2	pourvus
C	Adjoint technique	7	pourvus
	TOTAL FILIERE TECHNIQUE	9	
C	ATSEM	3	pourvus
	TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE	3	
C	Adjoint d'animation	5	4 pourvus/1 vacant
	TOTAL FILIERE ANIMATION	5	

Délibération n° 04/2024DE08 : Budgétisation des charges SYDER

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la participation de la commune aux charges du SYDER pour l'exercice 2024 s'élève à la somme de 112 769,37 € et propose que cette dépense soit fiscalisée à hauteur de 99 990,30 € et budgétisée pour le solde, à savoir 12 779,07 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la répartition de cette dépense telle qu'indiquée ci-dessus.

Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties, Madame le Maire fait part au conseil municipal des décisions suivantes :

- Cimetière, renouvellement de trois concessions pour des durées de 15 et 30 ans,
- Acceptation d'une indemnité de sinistre d'un montant de 929,57 €, en remboursement de la réparation du chauffage des vestiaires du foot de la salle Jean Guilloud, endommagé par l'orage du 07/07/23,
- Acceptation d'une indemnité de sinistre d'un montant de 1717,00 € en remboursement des travaux de remplacement des dalles de plafond de classes de l'école Les Echaras suite à des infiltrations d'eau.

Décisions d'urbanisme

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
GAEC CERIVOL BRAS Didier	39 route de Serivol	PC Modificatif 23/07 : fermeture de façade ouest et ajout de 2 portes et 3 portails	28/03/24
GAEC CERIVOL BRAS Didier	39 route de Serivol	Réhaussement de 2 m du toit d'un bâtiment de stockage existant	28/03/24
BRANCHEREAU Laurent	90 route de Jussieu	Extension maison individuelle	29/03/24

Travaux des commissions

O Bâtiments communaux

- Espace culturel : les études de sol du tènement St Irénée ont été réalisées; les conclusions sont attendues pour la fin du mois de mai.
- Equipement des salles communales de fermeture par badge : Les cylindres et badges pour la maison des associations, la salle polyvalente, la mairie et le local du comité des fêtes ont été reçus. Les programmations sont en cours et les badges seront distribués les 12, 13, 15 et 17 avril prochain.
- Maison des associations : un tuyau de fuel qui rejoint la chaudière a cassé. La chaudière est située au 2^{ème} étage et la fuite s'est infiltrée dans le plafond du 1^{er} étage. Mur et plafond ont été détériorés.

- La Poste : le projet a été inscrit au budget ; les travaux devraient débiter cette année.

O Manifestations

- Le rallye de Charbonnières aura lieu le 19 avril. La reconnaissance aura lieu le jour de la randonnée des Cerisiers Blancs, le dimanche 14 avril.
- Printemps des arts, samedi 25 mai : une douzaine d'exposants sont inscrits ainsi qu'une douzaine d'auteurs, auxquels viendront s'ajouter 3 horticulteurs.

O Fleurissement

Une réunion est prévue le 15 avril avec les bénévoles pour un rendez-vous de printemps. Certaines croix dans les hameaux ont été repensées, avec l'aide des bénévoles, notamment celle de Ripan, Mais il y a eu également l'entretien de la croix de Bernay avec la taille des arbustes environnants et de la croix de Jussieu. Tous les aménagements prévus en 2023 sont maintenant en place : les bancs devant l'école, l'aménagement de la place neuve avec une table de ping-pong, un jeu pour enfants, une table de pique-nique tout en gardant un espace pétanque, pour un vrai espace d'animation et de détente. Au parc municipal, les 2 tables de pique-nique complètent cet espace désormais équipé d'accroche vélos.

A la Drivonne, 4 arbres ont été plantés pour donner à terme de l'ombre aux promeneurs qui veulent s'arrêter ou aux jeunes qui viennent au city stade. Un aménagement complémentaire sera envisagé en 2024.

A La Brévenne enfin, tous les massifs sont maintenant plantés, avec de belles senteurs à venir comme de la sauge, de la citronnelle, de l'origan, du thym, du romarin et d'autres aromatiques. De la myrte, du cassissier et du groseiller ont également été plantés.

Avec la sous-commission quartiers et hameaux, l'idée du dépliant qui avait été mise de côté va être retravaillée, l'idée étant peut-être de proposer des balades sur la commune avec des explications et photos sur les hameaux ainsi que des informations complémentaires.

O Associations

- Un aménagement d'un local pour l'amicale des pompiers est en cours de finalisation à la salle polyvalente.
- La Brévenne : un panneau pouvant accueillir des banderoles a été installé ; il pourra être mis à disposition de nos associations désireuses de communiquer sur leurs événements à venir.

O Urbanisme

- Déclaration de projet, ouverture à l'urbanisation de la zone du Clos du Centre : une réunion publique est proposée le mercredi 03 avril pour présenter ce projet ; l'enquête publique débutera le mardi 09 avril. Les permanences du commissaire enquêteur sont prévues les :
 - o Mardi 09 Avril de 10 h à 12 h,
 - o Vendredi 19 Avril de 15 h 30 à 18 h 30
 - o Samedi 4 Mai de 9 h à 12 h
 - o Lundi 13 Mai de 14 h à 17 h
- Propriété Bernard : la réflexion continue. EPORA a réalisé des travaux de sécurisation et de nettoyage du site qui est désormais interdit à toute personne.

O Bibliothèque

- Des animations scolaires sont assurées par les bénévoles auprès des enfants de l'école des Echaras, de la crèche les Griottes et de l'école des 3 collines. Ces animations ont été mises en place cette année avec l'école des 3 collines qui a réservé un très bon accueil aux bénévoles. Les retours de ces animations sont très positifs.
- Un spectacle gratuit de contes aura lieu le mardi 16 avril à la salle du Prado, avec le conteur Olivier Ponsot.
- Dispositif bébés lecteurs : rendez-vous à la bibliothèque a été donné le samedi 06 avril aux parents ayant accueilli un enfant en 2023 : un livre, offert par le Département, sera remis à tous les bébés.

O Voirie

- La Brévenne : Les travaux se terminent ; une réunion préalable à la réception des travaux est prévue mardi 09 avril.
- Voirie 2024 : la commission se réunira la semaine prochaine pour programmer les travaux de voirie sur la commune en 2024.

O Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

- Comité de pilotage de Grain de Sel : la fréquentation est en hausse à Bessenay. L'association recherche toujours des bénévoles pour animer ces temps proposés aux plus jeunes.
- Comité de pilotage de l'ACM : il s'est tenu le 21 mars avec des représentants des parents, des communes partenaires (Bibost, Courzieu et St Julien sur Bibost) et du personnel. La fréquentation

est en hausse en ce qui concerne l'accueil extrascolaire et plus stable au niveau périscolaire. L'application e.ticket relative à la gestion des inscriptions a bien été prise en main et les parents sont satisfaits, satisfaits également de la disponibilité des agents et des programmes d'animation. Un bémol toutefois sur la température des locaux en été. Une étude avait été entamée pour l'installation d'une climatisation : aucun artisan n'a donné suite.

- Conseil d'école des 3 collines : une légère baisse des effectifs est à prévoir pour la rentrée prochaine.

O Mobilité

- Une nouvelle ligne de bus (ligne 143) devrait desservir le bourg de Bessenay, jusqu'à la gare de Sain Bel, dès la rentrée.
- Une consigne à vélo doit être installée sur le parking de la Brévenne dans les prochains jours.
- ZA des Garelles : des plateformes seront matérialisées au niveau de l'arrêt de bus des Garelles, de part et d'autre de la route, afin de sécuriser cet arrêt.

O Agriculture

- La 6^{ème} matinée découverte s'est tenue le 23 mars dernier aux Serres de Ripan qui produisent des plants bio en légumes, aromatiques et petits fruits. De nombreux échanges, très intéressants, ont suivi. L'agricultrice a transmis à tous les participants sa passion pour son métier. Un grand merci à Florent Grillet pour la mise à disposition d'un espace dans les serres pour l'organisation d'un moment de convivialité.
- Frelons asiatiques : la campagne de piégeage a commencé avec les premières reines piégées le 19 mars sur la commune, soit un mois plus tôt que l'an dernier. Il faut savoir qu'une reine fondatrice attrapée, c'est un nid en moins. Ces campagnes de piégeage sont donc très importantes. La commune de Savigny avait sollicité la commission pour l'installation d'un stand de sensibilisation au frelon asiatique à l'occasion de son marché du vendredi. Ce stand, animé par Florence Delpeux, Gérard Protière et Bernard Adell a rencontré un vif succès. C'est pourquoi une opération similaire sera organisée ce vendredi 05 avril, entre 16 h et 19 h, sur le marché de Bessenay. Un stand moustique tigre dispensant des indications relatives aux règles pour lutter contre la prolifération de cette espèce y sera associé.
- L'hiver et le printemps ont été pluvieux ; un tel niveau de pluviométrie n'avait pas été constaté sur notre région depuis longtemps. Les sources se remettent à donner depuis peu, ce qui est de bon augure pour la saison. Les cultures ont globalement échappé au gel jusqu'à présent, pas d'impact sur les fruits à ce jour. Des couvertures ont déjà vu le jour cette année pour pallier ce problème. Le vent des derniers jours peut-il avoir un impact sur les récoltes de fruit à venir ? Il est trop tôt pour répondre à cette question ; dans tous les cas, la diversité des variétés permet d'être mieux « armé » ; si une variété subit des aléas, d'autres résistent.

La séance est levée à 21 h 30. **Prochain conseil municipal le mardi 14 Mai 2024 à 19 h 30.**

Infos Mairie

O Ateliers numériques CCPA

Besoin d'être aidé(e) à la prise en main de votre ordinateur, smartphone ou tablette ?

Le conseiller numérique France Services de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle propose des ateliers collectifs thématiques, pour tous, gratuits, en petits groupes de 5 personnes maximum **dans les locaux de la mairie de Bessenay les jeudis matin suivants de 10h à 11h30 :**

Jeudi 2 mai - Découvrir et utiliser France Connect

Jeudi 16 mai - Installer des applications sur le smartphone

Jeudi 23 mai - Découvrir et utiliser le compte AMELI

Jeudi 30 mai - Gérer sa boîte mail

Jeudi 6 juin matin - Prévenir les fraudes et le harcèlement

Mise à disposition d'ordinateurs pour les participants si nécessaire.

Inscription obligatoire. Possibilité de s'inscrire sur un ou plusieurs ateliers

Renseignements et inscription auprès du conseiller numérique au 07 61 83 51 33

Besoin d'être aidé(e) pour remplir ou vérifier votre prochaine déclaration de revenus ?

Les conseillères de l'espace France Services de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle propose une permanence d'aide à la déclaration des revenus pour les particuliers :

le jeudi 02 mai après-midi dans les locaux de la mairie de Bessenay de 13h45 à 16h45

Déclaration papier ou numérisée. Possibilité de créer un compte impôt. **Accueil sur rendez-vous uniquement.** Renseignements et inscription auprès de l'espace France Services au 04 37 49 70 91

Infos Diverses

O Vie locale

L'ADMR recrute :

Pour remplacement d'un départ à la retraite l'ADMR de Bessenay recrute une auxiliaire de vie à mi-temps en CDI à partir du 01 Mai. S'adresser directement au secrétariat de l'association pour une prise de rendez-vous au 04.74.70.87.11 ou envoyer votre candidature à admr.bessenay@fed69.admr.org ou par courrier postal au 6 chemin de la Drivonne 69690 Bessenay

Cerise sur la lunette :

Nous sommes victimes d'une mauvaise rumeur depuis quelques semaines. Nous tenions donc à vous faire savoir que "NON", le magasin d'optique Cerise sur la lunette ne ferme pas ses portes. Nous réalisons notre travail avec plaisir et passion et cela grâce à vous depuis bientôt 10 ans et il n'est pas prévu que cela change. Pour rappel les horaires sont les suivants : de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 du mardi au vendredi et de 9h00 à 13h00 le samedi (plus d'horaires sont disponibles sur rendez-vous).
Merci de votre compréhension et à très vite. Clémentine et Océane

O Nouveau à Bessenay :

La trattoria des Monts :

Chers Bessenois,

Nous vous informons que le camion à pizza "Pizza des Monts" ferme définitivement ses portes.

Cependant, nous sommes ravis de vous informer de l'ouverture imminente de La Trattoria des Monts, votre nouvelle adresse gourmande au cœur de Bessenay !

Plongez dès à présent dans l'univers savoureux de l'Italie avec nos délicieuses pizzas au feu de bois, nos panuozzos gourmands, nos plats cuisinés faits maison, notre épicerie fine et notre gamme de vins italiens... Situés à La Brévenne à côté de la Ronde Paysanne, nous avons hâte de vous accueillir dans notre nouvel espace convivial et chaleureux. Nous sommes ouverts du mercredi au samedi, le midi et le soir. Nous mettons à disposition quelques places assises à l'intérieur et à l'extérieur sans service à table et sans réservation. Au plaisir de vous accueillir dans notre nouvelle Trattoria !

Bien à vous, Philippe, Fatima et Morgane

Atelier PolymorphOse :

L'atelier PolymorphOse propose la restauration d'objets et de petits mobiliers ayant traversé le temps, ou portant de fortes valeurs sentimentales et émotionnelles. Aurélie Maridet met au service des objets qui vous sont chers, plus de 18 ans d'expérience dans la restauration du patrimoine.

L'atelier PolymorphOse crée également des bijoux et objets de décoration, issus de l'alliance singulière du placage de bois associé à la feuille d'or et aux pigments précieux.

Enfin l'atelier PolymorphOse vous propose de venir à la découverte de deux métiers: la dorure et la marqueterie.

Contact : Aurélie Maridet Atelier PolymorphOse 57 montée de Bernay 69690 Bessenay 06 17 79 23 91 atelierpolymorphose@gmail.com

Infos Associations

O Les Amis du Patrimoine et de l'Environnement

Ce Dimanche 24 mars, 82 doublettes se sont affrontées à la BELOTE, concours organisé depuis 2007 au profit de la recherche médicale et en particulier sur la réparation des lésions de la moelle épinière occasionnées suite à des accidents du travail, accident de la route, du sport etc... La recherche progresse mais à petit pas en raison du manque de financement. Pour 2024, les études porteront sur la stratégie de réparation de populations neuronales spécifiques après une lésion partielle ou totale de la moelle épinière. L'Association ALARME soutient financièrement les travaux et études cliniques des professeurs COURTINE et Mark ANDERSON. L'association Neurogel en Marche était elle aussi présente avec Rémi BONNEL de Chazelles sur Lyon (accident du travail / charpentier) et Florent BONNIN de St Clément les Places (accident de la route et ancien pompier volontaire). Rémi et Florent sont sélectionnés dans un essai clinique novateur de régénération de la moelle épinière qui a déjà fait ses preuves.

Vous pouvez découvrir, participer et soutenir cette extraordinaire et incroyable aventure en allant voir leur clip de présentation de projet sur leur site www.remi-florent.com.

Le bilan financier est prévu pour la mi-avril par les co-organisateurs du concours (la société de chasse de Bessenay, le club des cerisiers blancs, le syndicat agricole, les Amis du Patrimoine et de l'Environnement et la municipalité de BESSENAY...) qui remercient les nombreux bénévoles qui ont permis le bon déroulement du concours.

O La Yourte : UN AN DEJA pour la nouvelle association « LA YOURTE »

A l'été 2022, trois voisins ont décidé de créer, en un lieu naturel au cœur des vergers de Bessenay, une nouvelle approche culturelle et de bien-être, abrité sous le cocon d'une yourte installée-là depuis quelques années. Cette envie s'est soldée par la création de l'association « La Yourte ».

Ce lieu d'échanges et de partages est basé sur le bien-être corporel mais aussi sur la nature, lieu aussi labellisé refuge « LPO » pour « Ligue de Protection des Oiseaux »,

Proche de là, dans un bâtiment annexe, le local aménagé en cuisine équipée avec sanitaires, permet de découvrir des jeux tant pour les enfants que pour les adultes, d'approfondir des réflexions diverses et d'autres d'expériences culinaires basées sur la santé.

Toutes les animations sont encadrées par des personnes qualifiées et diplômées (naturopathe, sophrologues, psychomotricienne, photographe plasticien, art-thérapeute, sono thérapeute, yoga adultes et enfants, l'hypnose sans soucis, etc..), et d'autres découvertes de passionnés comme avec les vanniers et d'autres avec leurs échanges de graines, pousses et boutures.

L'année 2023 a permis d'élaborer un cocktail d'animations et de conférences sur l'art contemporain, sur l'Eau et nos usages, autour de l'arbre et la forêt, sur les refuges d'oiseaux dans le cadre de la « LPO », une rencontre autour des jeux, d'intérieur et d'extérieur, en bois et participatifs, un atelier langue des signes pour enfants, écoute d'un conte pour enfants, concert de percussions africaines, un atelier tambour, tout cela pour créer des émotions par nos différentes propositions.

Comme vous le voyez, toutes ces actions n'existeraient pas sans les bénévoles venus renforcer les « trois voisins ». Pour cette année 2024, ces ateliers-animations sont reconduits avec comme nouveautés une herboriste et des sophro-balades et d'autres rencontres en partenariat (conférences, fête de la nature, etc...) et nous vous encourageons à venir découvrir la programmation de cette nouvelle équipe.

Vous pouvez aussi nous rejoindre pour partager aussi, vos envies et vos souhaits !

ALORS ?

VENEZ DECOUVRIR NOS ANIMATIONS !

AGENDA

Avril/mai 2024

Date	Évènement	Organisateur
Lundi 1 ^{er} avril	But d'honneur - Challenge Roger Chapus	Boule amicale bessenoise
Vendredi 5 avril	Soirée Poker	Mölkky Club
Dimanche 7 avril	Repas	Société de Chasse
Dimanche 14 avril	Randonnée pédestre	Comité des Jeunes
Samedi 27 avril	Fête des classes	Classes en 4
Samedi 4 et dimanche 5 mai	Week-end jeux	Conseil de Parents d'Elèves
Mercredi 8 mai - 11h30	Cérémonie Victoire de 1945	Municipalité
Mercredi 8 mai	Concours de boules Coupe Devaux	Boule Amicale Bessenoise
Vendredi 17 mai	Tournoi Foot	Sporting Club des Bigarreux
Vendredi 17 et samedi 18 mai	Concert	Béchamel
Lundi 20 mai	Boules Challenge des commerçants	Boule amicale bessenoise
Samedi 25 mai	Printemps des Arts	Municipalité
Samedi 25 mai	Mâchon	Comité des Fêtes
Mardi 28 mai	Concours de boules Challenge Vialaton	Boule Amicale Vétérans

Le moustique tigre



Originaire d'Asie du Sud-Est, le **moustique tigre** (*Aedes albopictus*) ne cesse de gagner du terrain. Identifié en France métropolitaine pour la première fois en 2004, il est aujourd'hui **présent dans plus de deux tiers** des départements. Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou Zika.

Aujourd'hui, agir contre sa propagation sur notre territoire est un **défi collectif**. Les **réflexes individuels** à adopter consistent à **supprimer les lieux de ponte potentiels** et à lui **bloquer l'accès à l'eau**.

Car c'est l'eau qui déclenche l'éclosion de ses œufs, pondus préalablement sur les parois ou rebords de tout récipient ou objet pouvant recueillir cette eau.

C'est la responsabilité de chacun et de tous !

Comment reconnaître le moustique tigre ?



ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE

Jardins, terrasses et balcons regorgent de contenants propices au développement de ce moustique. En supprimant ces derniers, vous limiterez son expansion.

L'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale. C'est l'action commune qui fera la différence.

Pour limiter les nuisances du moustique tigre, adoptons les bonnes pratiques



1 JE COUVRE

de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau
Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



2 J'AMÉNAGE

pour éviter la stagnation d'eau
Regards à l'aplomb des descentes de chéneaux



3 JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :
Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...



4 JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)
Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



5 JE TETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse
Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...



6 J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine, mon bassin
Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



7 JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux
Siphons d'évier extérieur, fontaines, bords d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire
Repérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations adaptées.

5 IDÉES REÇUES SUR LE MOUSTIQUE TIGRE

1 Le moustique tigre pond ses œufs à la surface de l'eau. **FAUX !**

La femelle moustique tigre pond ses œufs sur les parois d'un récipient juste au dessus du niveau d'eau. Dans sa vie, elle est capable de pondre entre 700 et 900 œufs, en 5 ou 6 pontes (environ 150 œufs par ponte).

2 Je fais attention chez moi, c'est de chez les voisins que provient la nuisance. **VRAI ET FAUX !**

Le moustique tigre se déplace, en moyenne, sur 150 mètres: il peut donc venir de chez soi et/ou de chez les voisins. Aussi, la prévention doit être individuelle ET collective. Si l'un fait attention et l'autre pas, le problème subsiste...

3 Je peux acheter un piège à moustiques tigrés pour ne plus être piqué chez moi. **VRAI ET FAUX !**

Il ne peut pas, à lui seul, résoudre de façon significative la nuisance. Seule une utilisation collective sur plusieurs domiciles, en un réseau de pièges suffisamment dense, peut s'avérer efficace. Cependant, il est impératif, au préalable, de supprimer tous les gîtes larvaires.

4 Le moustique tigre peut véhiculer des maladies infectieuses. **VRAI !**

Le moustique tigre peut être vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le Zika. Il transmet ces maladies à l'homme uniquement s'il a piqué au préalable une personne infectée.

5 Le moustique tigre meurt après nous avoir piqués. **FAUX !**

La femelle moustique tigre va piquer plusieurs fois (4 à 5 fois) au cours des 4 à 8 semaines de sa vie. C'est ainsi qu'elle peut transmettre un virus par exemple, si elle a piqué au préalable une personne malade.

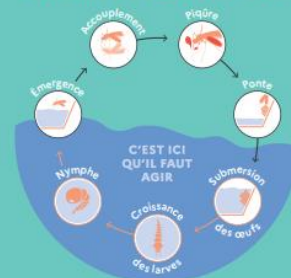
Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr



AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT



Pourquoi se protéger des piqûres ?

Le moustique tigre est avant tout très nuisant : agressif, il peut rendre la vie difficile. Il peut être aussi vecteur d'infections virales graves, telles que la dengue, le chikungunya ou Zika. Il transmet la maladie après avoir piqué une personne déjà malade.

Comment se protéger des piqûres ?

- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique tigre autour de vous. Cela évitera qu'il prolifère.
- Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.
- Si vous utilisez des répulsifs cutanés, suivez les recommandations du ministère de la Santé au sujet des concentrations et des contre-indications.

- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, si se régaleront des larves de moustiques !
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez votre jardin afin d'identifier les contenants où l'eau reste accumulée et videz-les ou asséchez-les, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques tigrés.
- Hors période d'utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter qu'elle gonfle et que s'y créent des « creux d'eau ».

Je signale la présence du moustique tigre sur le site internet

[Signaler \(anses.fr\)](http://Signaler(anses.fr))